Envoyé en préfecture le 26/12/2025
Reçu en préfecture le 26/12/2025
Publié le
ID : 029-212902407-20251226-492025-DE

ROSNOËN

COMMUNE DE ROSNOËN
CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2025

Délibération 49/2025

Date de publication : 17 décembre 2025

L'an **deux mille vingt-quatre**, le **mardi 16 décembre 2025** à 19h, les membres du conseil municipal de la commune de ROSNOEN, se sont réunis à la Mairie, légalement convoqués, sous la présidence du Maire, Mickaël KERNEIS.

Membres :
En exercice: 13 Présents: 09 Votants: 09

Présents : M. KERNEIS – Mme LE GUIRRIEC-MORVAN – Mme MAGUEUR – Mme LANCIEN - M. MARC – Mme. PORTIER – M. AUFFRET - M. MORIZUR - Mme OUMBICHE

Absents avec procuration :

Absents sans procuration : Mme BIZEC, M. RIVOAL, Mme PERROT-CAUDERLIER, M. RANNOU

Secrétaire de séance : M. AUFFRET

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

49/2025– Approbation des conventions assistances aux communes en lien avec la CCPCAM – chargés de coopération CTG et aide formation BAFA

La Communauté de Communes Presqu'île de Crozon Aulne Maritime prévoyant la possibilité d'assister les Communes qui en font la demande dans certains domaines.
Considérant que les 10 communes de la CCPCAM se sont engagées à développer un projet social de territoire concerté pour répondre de manière cohérente aux besoins des habitants.
Considérant que la Commune et la CCPCAM ont délibéré pour la signature d'une Convention Territoriale Globale (CTG) avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Finistère ;
Considérant la proposition du Président de la Communauté de Communes d'autoriser les Bureaux Communautaires à signer des conventions d'assistance en vue de mener à bien les projets découlant de cette CTG ;
Considérant que cette assistance porte sur deux domaines spécifiques : l'appui des Chargés de Coopération CTG et le Dispositif d'aide à la formation BAFA ;

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :

Envoyé en préfecture le 26/12/2025
Reçu en préfecture le 26/12/2025
Publié le
ID : 029-212902407-20251226-492025-DE

DECIDENT :

D'approuver les conventions d'assistances aux communes en lien avec la CCPCAM pour la convention de coopération CTG et celle d'aide à la formation BAFA.

D'autoriser Monsieur Le Maire à la signer.

ADOPTENT :

A l'unanimité

Affiché le 17 décembre 2025

Pour extrait conforme,
LE MAIRE,
M. KERNEIS

MAIRIE DE ROSNOËN (Finistère)

Le secrétaire
M.AUFFRET